Le peuple souverain se meurt

PAR THOMAS BRANTHÔME

n spectre hante l'Europe: le spectre du populisme. La chose préoccupe autant que le mot effraie. Pour la plupart des commentateurs et pour l'immense majorité du public, le populisme renvoie aux expériences autoritaires du XXe siècle et charrie derrière lui le pire du politique. Aussi voit-on se multiplier les condamnations et les appels à combattre le « retour du populisme ». En ligne de mire, le plus souvent, le président américain Donald Trump, le ministre de l'intérieur italien Matteo Salvini, le premier ministre hongrois Viktor Orban. D'aucuns y ajoutent le chef de file de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon, le parti espagnol Podemos et le chef du Parti travailliste Jeremy Corbyn. Mais d'autres situent également Emmanuel Macron dans cette mouvance. Le populisme dans l'espace médiatique est une équivoque. Il flotte sans que l'on parvienne jamais à saisir totalement son objet. C'est en partant de ce constat que le philoso-

phe Ernesto Laclau a révolutionné l'étude analytique du phénomène. Depuis 2005, la parution de son ouvrage La Raison populiste (Seuil, 2008), enrichi des travaux de sa coauteure, la philosophe belge Chantal Mouffe, irrigue la pensée de la gauche radicale. Pour Laclau, le populisme est bel et bien une notion ambiguë et mal définie. Mais c'est ce caractère flottant qui donne à voir à Laclau toute sa signification : le populisme est moins un concept analytique qu'un outil stratégique, il sert à disqualifier celui qui conteste l'ordre (économique et politique) «tel qu'il est ». Vecteur d'un puissant effet neutralisant, le populisme est une étiquette qu'on appose sur tout discours contestataire afin de le discréditer. Pour Laclau, cette «manœuvre» dit quelque chose du monde actuel et de son rejet du politique comme émanation du peuple. Cette constatation nous donne à penser que si la contestation morale des politiques de Trump, Salvini et Orban est nécessaire, elle n'est pas suffisante tant qu'elle ne s'accompagne pas d'une prise de conscience de ce qui se joue: l'effacement du peuple dans le processus démocratique contemporain.

Le constitutionnaliste Maurice Duverger nommait ce phénomène «la démocratie sans le peuple». L'amorce de ce moment remonte au lendemain du coup d'Etat contre Robespierre et la fin du «gouvernement révolutionnaire» qui ouvre sur la «réaction thermidorienne». Commence alors une politique qui cherche à établir une «République du centre», débarrassée des demandes populaires. Le peuple est ainsi invité à «rentrer chez lui» afin de laisser faire ceux qui se sont autoproclamés les «honnêtes gens ». Inspirée des écrits de grands philosophes politiques (Montesquieu, Sieyès) désireux d'accorder au peuple une «place» dans le processus politique sans pour autant lui remettre l'ensemble des rênes gouvernementales, cette volonté de canaliser le «dèmos» va déboucher sur un régime qui, «du peuple, par le peuple et pour le peuple », lui substitue «pour le peuple » par ses représentants.

L'enjeu de ce rappel historique est de mettre en lumière le questionnement qui anime les sociétés européennes et qu'expriment aussi bien les mouvements des «indignés», Nuit debout ou le Brexit, que la récente contestation transpartisane de l'Union européenne.

Derrière ces demandes hétérogènes surgit le même désir populaire de «décider» à nouveau, de ne plus être écarté des grandes orientations politiques, de revenir à la promesse étymologique de la démocratie: que le peuple ait le pouvoir.

Ici réside le nœud gordien de la situation actuelle que le simple recours à l'étiquette disqualifiante du « populisme » ne peut trancher. Car la mise à distance des demandes populaires sur ce fondement rend la vie politique hexagonale infidèle à sa genèse : la Révolution française, qui s'est faite tout entière au nom du peuple. On ne peut en effet penser la Révolution ou la République sans saisir le rôle moteur que fut celui du peuple dans l'avènement de l'une et de l'autre. C'est en se réclamant du peuple que Mirabeau fit mettre un genou à terre à la monarchie le 23 juin 1789 avec sa harangue fameuse, «Nous sommes ici par la volonté du peuple ». C'est encore pour lui et par lui que les députés de l'Assemblée constituante rédigèrent la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen deux mois plus tard. La Constitution de la Ve République, ellemême, ne se fait-elle pas l'écho de cette tradition en rappelant que la souveraineté nationale «appartient » au peuple (article 3)?

CRISE DE DÉFIANCE

Rappeler la place centrale du peuple dans la construction de la France contemporaine est probablement le seul moyen de comprendre les enjeux réels que soulèvent les débats autour du populisme. L'opinion publique avait jusqu'à présent intégré le discours antidémocratique (Hippolyte Taine, Gustave Le Bon) selon lequel le peuple serait un amas informe d'individus soumis à des passions éruptives, et incapable, en conséquence, de gouverner. Mais ce «dénigrement des masses », partagé par le peuple luimême et qui servait le projet de la « démocratie sans le peuple», semble toucher à sa fin. Il y a lieu désormais de s'interroger sur le sens effectif et actuel de la «souveraineté du peuple» et de son «rôle fondateur de la démocratie». Cette souveraineté du peuple a-t-elle encore une quelconque réalité dans un contexte où l'économie globalisée prédomine?

Se questionner sur le clair-obscur de cette souveraineté ne permet-il pas de mettre en lumière la crise de défiance qui frappe les régimes occidentaux et dont le fond de la critique ne porte désormais plus seulement sur l'efficacité des politiques mais sur leur légitimité même? En d'autres termes, si l'on assiste à un retour du populisme, n'est-ce pas tout simplement parce que, semblable au ressac de l'océan, le peuple exclu de facto d'une politique qui lui reconnaît pourtant de jure la souveraineté, vient demander des comptes à ses gouvernants au sujet de ce hiatus? C'est à répondre à ce hiatus et à le résoudre que devront s'atteler les politiques d'aujourd'hui et de demain. Là est la véritable mise en demeure du politique par le populisme. •

THOMAS BRANTHÔME

Maître de conférences en histoire du droit à l'université Paris-V-René Descartes. Il est le coauteur, avec Jacques de Saint Victor, d'une Histoire de la République en France. Des origines à la Ve République (Economica, 1120 p., 59 euros).